

Présidence : Bulgarie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(495ème séance plénière)**

1. Date : Lundi 16 février 2004

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 16 h 10

2. Présidence : M. I. Petrov

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE CROATE DES
AFFAIRES ETRANGERES, S.E. M. MIOMIR
ŽUŽUL

Présidence, Ministre croate des affaires étrangères (PC.DEL/109/04),
Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République
tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la
Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la
Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/110/04),
Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Fédération de Russie, Bosnie-Herzégovine,
Albanie, Canada, Hongrie (PC.DEL/108/04), Serbie-Monténégro, Chef de la
Mission de l'OSCE en Croatie

4. Prochaine séance :

Mardi 17 février 2004 à la suite de la réunion du Comité préparatoire à 15 heures,
Neuer Saal